

10 OCTOBRE 1894

327

148

E 2300 London 1

*Le Chargé d'affaires de Suisse à Londres, Ch. D. Bourcart,
au Chef du Département des Affaires étrangères, A. Lachenal*

RP¹

Londres, 10 octobre 1894

Lord Kimberley est encore absent dans ses terres du Norfolk. Cela prouve déjà que l'on ne considère pas ici la situation extérieure comme bien grave. J'ai fait aujourd'hui ma visite de rentrée à Sir Thomas Sanderson, sous-secrétaire d'Etat permanent aux Affaires étrangères, qui du reste a absolument confirmé cette opinion. Il a qualifié d'absurde la panique qui s'est produite à l'occasion de la réunion du Conseil des Ministres la semaine dernière. «Il n'y a pas de question de Madagascar pendante entre la France et l'Angleterre», m'a-t-il dit, «puisque la situation se trouve réglée par l'arrangement intervenu il y a quelques années entre Lord Salisbury et le gouvernement français, arrangement par lequel nous reconnaissons le protectorat de la France. Tout ce que nous souhaitons, c'est que le gouvernement de la République arrive à s'arranger le mieux possible avec les Hovas. Il y a en Afrique une foule de questions, plus ou moins importantes; mais nous les discutons tranquillement, on examine des détails en ce moment et Lord Dufferin doit retourner à son poste vers le 18 de ce mois pour négocier sur une base plus générale».

«La convocation du Conseil des Ministres a été motivée par la situation en Chine, et on a décidé de prendre des mesures pour la protection des étrangers dans ce pays. Nous avons proposé aux puissances une entente commune, d'après laquelle des instructions identiques seraient envoyées aux commandants des diverses escadres de l'Extrême-Orient. Ces commandants s'entendraient entre eux pour la protection collective de leurs nationaux dans les ports à traité, de manière que des bâtiments allemands pourraient p.ex. être chargés de la protection des Français et des Anglais dans un port où l'Angleterre et la France n'enverraient point de navires. Nous avons tout lieu de croire que nos ouvertures seront accueillies favorablement.»

Vous remarquerez que ces informations, bien qu'analogues à celles qui vous ont été données par M. Lardy, dans son rapport du 6², ne concordent pas absolument avec elles.

Toujours d'après Sir Thomas Sanderson, l'Angleterre serait disposée à offrir ses bons offices à la Chine et au Japon pour faciliter la conclusion de la paix; mais, pour que les deux parties acceptent cet intermédiaire, il faudra que les événements suivent leur cours pendant quelques temps encore. Toutefois on ne croit pas au Foreign Office que l'on désire au Japon créer une ère d'anarchie en Chine.³

[...]

1. *Note en tête du document*: 1. Acc. réception; [—] à nos autres légations.

2. Cf. n° 147.

3. Cf. aussi la circulaire de Lachenal du 12 octobre 1894 (E 2200 Paris 1/282) et les documents n°s 150 et annexe.